Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EUR Corporate Bond Mid Yield

ISIN: LU1258889689, catégorie de parts: AI, monnaie: EUR
un compartiment de Vontobel Fund
Ce fonds est géré par Vontobel Asset Management S.A., qui fait partie du Groupe Vontobel.

Objectifs et politique d'investissement

La politique d'investissement du compartiment vise à dégager un revenu régulier ainsi que des gains en capital.

- Le compartiment investit principalement dans des titres portant intérêt. Le compartiment peut également détenir des liquidités.
- Le compartiment investit principalement dans des valeurs mobilières de débiteurs de droit privé et/ou publics, qui sont libellées en EUR et sont de qualité moyenne.
- Le compartiment peut utiliser des dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'atteinte de l'objectif de placement.
- Le gérant de portefeuille peut, selon sa libre appréciation, réaliser des investissements dans le respect des restrictions de placement définies.
- Les revenus peuvent être distribués annuellement.
- Les commissions pour l'achat et la vente de valeurs mobilières sont supportées par le compartiment. Elles s'ajoutent aux commissions indiquées à la section «Frais» et réduisent le rendement du compartiment.
- Les parts du compartiment peuvent être restituées chaque jour ouvrable, à l'exception des jours fériés au Luxembourg ou lorsqu'un nombre important des Bourses et marchés du compartiment sont fermés.
- Les parts AI sont réservées exclusivement aux investisseurs institutionnels.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur ci-dessus ne quantifie pas le risque d'une possible perte de capital, mais représente les fluctuations de valeur passées du compartiment.

- Le compartiment est classé dans cette catégorie car le prix de ses parts peut fluctuer modérément en raison de la politique d'investissement mise en œuvre.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Lors du classement d'une catégorie de parts du compartiment dans une catégorie de risque, il peut arriver qu'en raison du modèle de calcul tous les risques ne soient pas pris en compte. Cela concerne par exemple les risques liés à des événements de marché exceptionnels, des erreurs opérationnelles ou encore des événements juridiques et politiques. Une présentation détaillée des risques figure au chapitre «Notice regarding special risks» de la Partie générale (General Part) du prospectus. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins être importants:

- Le compartiment investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur de ces titres ne satisfasse pas à ses obligations. En cas de révision à la baisse de la solvabilité d'un émetteur, la valeur du placement correspondant peut baisser.
- L'utilisation d'instruments dérivés entraîne des risques de contrepartie correspondants.
- L'utilisation de dérivés entraîne en règle générale un effet de levier. Elle est de plus liée aux risques d'évaluation et opérationnels correspondants.
- Cette catégorie du compartiment est libellée en EUR. Le compartiment peut cependant investir dans une grande mesure dans des valeurs mobilières libellées dans une autre monnaie. La catégorie peut donc être exposée à un risque de change accru.

Frais

Les commissions sont utilisées pour couvrir les frais courants du fonds. Ces derniers comprennent les frais d'administration, de commercialisation et de distribution du fonds. Les frais encourus réduisent le rendement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,30%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,76 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance: aucune	

Les «frais ponctuels» indiqués sont des valeurs maximales. Elles peuvent, selon le cas, être inférieures – veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué est une estimation car il n'existe pas encore suffisamment de données représentatives pour cette catégorie de parts. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- les coûts des opérations du fonds, à l'exception de ceux que le fonds paye à l'achat ou à la vente de parts d'autres placements collectifs de capitaux.

D'autres informations concernant les frais sont présentées sous «Fees and expenses» de la Partie générale (General Part) du prospectus, disponible sous www.vontobel.com/AM.

Performances passées

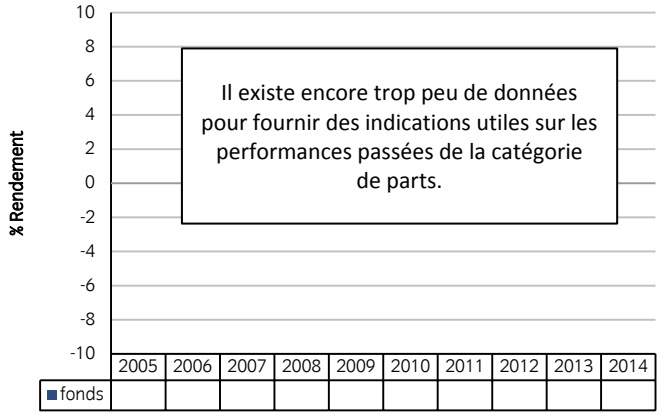

- Le compartiment a été lancé en 2002. Pour cette catégorie de parts, des parts ont été émises la première fois en 2015.

Informations pratiques

- La banque dépositaire du fonds est RBC Investor Services Bank S.A.
- Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich est le représentant du fonds en Suisse. L'agent payeur est la Banque Vontobel SA, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich.
- Le prospectus de vente, les rapports semestriel et annuel actuels, les prix des parts du fonds ainsi que d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais à l'adresse www.vontobel.com/AM.
- Les documents importants (tels le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels) peuvent aussi être obtenus gratuitement auprès du représentant ou de l'agent payeur en Suisse.
- Le fonds est régi par le droit fiscal luxembourgeois, ce qui, selon votre domicile, peut avoir une influence sur votre placement dans le fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.
- Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres. Pour les investisseurs de ce compartiment, seuls les gains et les pertes de ce dernier sont déterminants. Sauf indication contraire dans la Partie spéciale (Special Part) du prospectus, chaque détenteur de parts peut, conformément au chapitre «Conversion of Shares» de la Partie générale (General Part) du prospectus, demander la conversion de tout ou partie de ses parts.
- La responsabilité de Vontobel Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.